



Création d'une sarl à associé unique

Par **emme5**, le **10/01/2008 à 11:19**

Bonjour!rnrnJ'ai entendu parler de la possibilité de créer une SARL à associé unique (autre qu'une EURL).rnrnL'avantage de cette structure serait de faciliter l'introduction dans la société d'associés futures.rnrnJe voudrais savoir quelles sont les modalités de création et de fonctionnement d'une telle stucture et savoir quels sont les textes relatant cette possibilité?rnrnrnJe vous remercie par avance de vos réponses.rnrnCordialement!

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **10/01/2008 à 11:25**

Sauf erreur de ma part, il n'existe pas d'autres formes de SARL à associé unique que l'EURL...rnrnLe terme EURL n'est qu'un nom pour désigner la présence d'un seul associé. rnrnVous pouvez faciliter l'introduction d'associés futurs dans la rédaction des statuts d'une EURL. rnrnCordialement, rnrnAntoine ETCHEVERRY

Par **emme5**, le **10/01/2008 à 11:41**

Merci de votre réponse!rnrnLe but de cette structure serait justement de ne pas à nouveau rédiger des statuts.rnrnIl semble que cette forme soit méconnue du public et peu utilisée par les créateurs.rnrnCordialement!